



Extrait du registre des délibérations

Séance du mercredi 20 mai 2026

Délibération n° 99_2026_044

Débat relatif à l'élaboration d'un pacte de gouvernance

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi 20 mai deux mille vingt-six à 19 heures
salle des Actes de l'hôtel de Ville à Saint-Amand-Montrond.

Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs	Membres votants	POUR	CONTRE	Abstentions	Date de convocation	Date de l'affichage
38	34	2	36	0	0	0	11/05/2026	11/05/2026

Conseillers présents :

Almaric GUIDOUX, Aurélien DEQUIEDT, Olivier PARILLAUD, Roger PORTMANN, Pascal AUPY, Fabienne PETIT, Didier NOYER, Christelle DAGOIS, Patrick BIGOT, Fabienne TROMPAS, Philippe AUZON, Philippe PERRICHON, Michelle RIVET, Richard BEGUIN, Franck DAUMIN, Yan CADIER, Clarisse DULUC, Stéphane GIBALT, Brice SOULIVONG, Emmanuel RIOTTE, Isabelle CHAPUT, Philippe MARME, Jacqueline CHAMPION, Mélanie GROSBOT, Arnaud CHAMPAGNEUX, Brigitte MERCIER, Raphaël FOSSET, Sophie CUINIERES, Patrick RAVARD, Desislava DIMOV, Antoine LE VILAIN, Frédérique BISSONNIER, Patrick MOREL, Charles ADOLPH

Conseillers avant donné pouvoir :

Geoffroy CANTAT pouvoir à Arnaud CHAMPAGNEUX
Jean-Pierre PEAUDECERF pouvoir à Isabelle CHAPUT

Conseillers absents :

Philippe AUPET, Jean-Pierre PENAULT

Secrétaire de séance : Philippe AUZON

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site internet de Cœur de France et pourra faire l'objet d'un recours dans un délai de 2 mois auprès du tribunal administratif d'Orléans

Extrait du registre des délibérations

Séance du mercredi 20 mai 2026

Délibération n° 99_2026_044

Débat relatif à l'élaboration d'un pacte de gouvernance

Madame Michelle RIVET, 1^{ère} vice-Présidente présente le dossier.

Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 et plus précisément l'article 1^{er} relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Considérant qu'un débat doit être tenu au sein du Conseil communautaire pour décider de mettre en place ou pas un pacte de gouvernance ;

Le Conseil communautaire, après avoir débattu, à l'unanimité, décide d'élaborer un pacte de gouvernance.



Le Secrétaire,

Philippe AUZON



Le Président,

Emmanuel RIOTTE